

Je vais envoyer un certificat de dépôt à l'honorable Receveur-Général pour cette somme, aussi-tôt que je saurai le taux du change convenu avec M. Simpson.

Votre obéissant serviteur,

D. FISHER,
Caissier.

JOHN LANGTON, écr.,
Auditeur, Ottawa.

BANQUE ONTARIO,
BOWMANVILLE, 12 mai 1875.

MON CHER MONSIEUR,—Merci de votre bonne lettre d'hier. Je vais aller moi-même à Fort William ou Prince Arthur's Landing, et là et à Toronto je ferai tout ce que je pourrai pour apaiser l'individu de la Royale Canadienne.

J'ai écrit à l'honorable D. A. hier, lui disant de se consulter avec vous et M. Mackenzie à propos de l'opportunité de nommer des *payeurs* pour vos deux points du Nord-Ouest. Je crois que vous pourriez par là mieux contrôler vos comptes ou vos dépenses que si vous laissez les ingénieurs administrer les finances. Ce dont vous avez besoin, c'est un système; son absence a causé de grandes pertes, prenez les explorations de l'Intercolonial à Missisquoi comme exemple. Pardonnez ces allusions, et croyez-moi.

Votre tout dévoué,

J. SIMPSON.

L'hon. R. A. CARTWRIGHT,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Nos arrangements sont maintenant complets pour Fort William et Fort Garry—
Ne laissez pas aller les B. M. à ce dernier endroit.

18 mai 1875.

MON CHER MONSIEUR,—J'apprends non-officiellement que votre banque doit à l'avenir conduire nos affaires à Manitoba et à la Baie du Tonnerre, mais je n'ai reçu aucune communication officielle à ce sujet. Cependant, le département des Travaux Publics me demande de prendre des arrangements à propos des dépenses qui doivent se faire à ce dernier endroit, et je désire savoir s'il est vrai que nos affaires doivent vous être confiées au premier aussi. L'affaire de la Baie du Tonnerre est la plus pressante, mais il est nécessaire que je sache d'avance ce qui se fera à Manitoba. Seriez-vous, en conséquence, assez bon que de me laissez savoir: 1° Si vous allez ouvrir une agence à la Baie du Tonnerre, et dans ce cas, à quelle date vous serez prêt à prendre l'administration de nos affaires. Veuillez me dire quel sera le titre de l'agence. 2° Si vous allez établir une agence à Manitoba, et à quelle date vous serez prêt à prendre nos affaires, en me donnant aussi le titre de l'agence, s'il est vrai que vous deviez en ouvrir une, comme on le dit.

A propos de cela, je dois appeler votre attention sur un autre point. Nous avons des gens attachés au chemin de fer du Pacifique et à la police à cheval, dispersés dans tout le pays entre Manitoba et les Montagnes Rocheuses, et il est fort incommode d'envoyer un homme à cheval, à des centaines de milles de distance, sur les prairies, avec un approvisionnement de billets pour le paiement des gages, etc.